

KIT EMERGENCE FRENCH TECH ALSACE

APPEL A PROJETS 2017



Contexte et présentation des partenaires

Pour sa 3^e édition, le Kit Emergence Shadok devient le Kit Emergence French Tech Alsace pour être toujours plus performant dans l'accompagnement des jeunes pousses du territoire.

En partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, le Kit Emergence French Tech Alsace associe également Alsace Digitale, ACCRO – opérateur de l'économie créative, la CCI Alsace Eurométropole, Orange et le Shadok.

L'initiative gouvernementale French Tech vise l'émergence de champions numériques de niveau mondial. C'est une aventure collective qui repose sur l'excellence et la mobilisation de l'ensemble des acteurs, entrepreneurs, investisseurs, financeurs, organismes de formation et de recherche, associations... Portée par le Pôle Métropolitain Strasbourg-Mulhouse au nom de tous les acteurs de l'écosystème numérique alsacien, le dossier de candidature à la labellisation Métropoles French Tech traduit la mobilisation et la détermination du territoire et de ses acteurs à faire valoir leur capacité d'innovation et de coopération dans le domaine de l'économie numérique.

L'Eurométropole de Strasbourg soutient l'entrepreneuriat, l'innovation, l'emploi et l'attractivité du territoire dans le cadre de sa stratégie de développement économique. L'économie numérique et l'économie créative forment deux points d'appui importants de cette démarche, autour des enjeux de transversalité et de fertilisation croisée entre secteurs. L'accompagnement des entreprises émergentes est l'une des priorités de l'Eurométropole dans les lieux et avec les opérateurs qu'elle accompagne.

Alsace Digitale regroupe un ensemble d'entrepreneurs dans les domaines du développement web, du jeu vidéo, de la programmation et de la création numérique. Sa mission est d'accompagner la construction de l'écosystème numérique en Alsace. L'association ambitionne avec Strasbourg Startup de soutenir activement le développement des startups numériques.

ACCRO est un opérateur de l'économie créative qui accompagne et conseille les acteurs sur des projets collaboratifs croisant économie, arts et sciences. La mission d'ACCRO est de fédérer les industries créatives et de stimuler la mutation des

entreprises par les processus créatifs, afin d'encourager la compétitivité et l'innovation dans les organisations.

La CCI est un établissement public dirigé par des chefs d'entreprises. Une des missions principales réalisées par les services de la CCI Alsace Eurométropole est d'intervenir en faveur du développement économique du territoire ainsi que de conseiller, orienter et accompagner l'entreprise dans toutes les phases de son développement. La CCI intervient à trois niveaux : appui aux entreprises, appui aux territoires et la formation.

Orange L'innovation est dans l'ADN du groupe Orange. Clé de sa croissance future et de sa différenciation vis-à-vis des concurrents, l'innovation est au cœur de la stratégie d'entreprise. Elle permet d'accompagner les clients d'Orange vers de nouveaux usages et d'être leur « *coach numérique* » aujourd'hui et demain.

Le Shadok est un lieu d'expérimentation et de promotion de projets novateurs liés aux usages du numérique sous toutes leurs formes. Les notions d'émergence et de montée en compétences sont au cœur de son action auprès des artistes et structures culturelles, des publics de tout âge, mais également auprès des entreprises et professionnels issus des secteurs numérique et créatif.

Objectif du Kit Emergence French Tech Alsace

L'objectif du Kit Emergence est d'accompagner en 2018 deux jeunes entreprises indépendantes en vue de leur permettre de consolider leur modèle économique et de conforter leur position sur le marché.

Eligibilité

L'appel à projets vise prioritairement des entreprises porteuses d'un projet innovant, à fort potentiel économique, et susceptibles d'une forte croissance en France et à l'international.

Sont éligibles des entreprises indépendantes, notamment du secteur numérique et créatif (nomenclature jointe en annexe), domiciliées sur le territoire de l'Eurométropole. Cet appel à projets est ouvert aux entreprises ayant au maximum trois ans d'existence ou celles en cours de création (créées au plus tard au 30/11/2017).

Les entreprises candidates ne bénéficiant pas d'un autre programme d'accompagnement et d'hébergement sur le territoire seront privilégiées.

Modalités

Les entreprises lauréates du Kit Emergence French Tech Alsace bénéficieront en 2018 des avantages suivants :

1. un lieu et d'équipements de travail pour une durée de six mois: en 2018, le partenaire hébergeur est le Shadok.

- une à trois places au 2^e étage du Shadok en fonction des besoins de l'équipe, valorisé à hauteur de 1380€ - 4140€ HT (230€ HT/mois/poste)
- l'accès aux services et aux équipements du 2^e étage (réseau, imprimante, rangements, etc.) ainsi qu'aux espaces et ressources du Shadok (salles de réunion, espaces de travail, FabLab sur abonnement, bar-salon)

2. un parcours d'accompagnement sur mesure coordonné par la French Tech Alsace, composé notamment des services complémentaires des partenaires suivants :

- Alsace Digitale (ex : mentoring par les pairs)
- ACCRO (ex : sessions de coaching dans le cadre de Coaching expert Accro)
- CCI Alsace Eurométropole (ex : stage « 5 jours pour entreprendre »)
- Orange (ex : accès aux ateliers de l'accélérateur Orange)
- Shadok (ex : mise à disposition d'espace pour soirée de mise en réseau)

3. un financement de 7 500 € TTC apporté par l'Eurométropole de Strasbourg destiné à contribuer au financement de **dépenses d'investissement** (corporelles ou incorporelles*) dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Prototypage et achat de matériel
- Brevets, licences, marques
- Frais R&D
- Etudes, conseils de mise sur le marché (juridique, fiscal, marketing)
- Création de logiciels et sites internet

**Une immobilisation incorporelle peut être constituée des dépenses ayant concouru à une amélioration identifiable et durable des capacités de l'entité à assurer ses missions et ses activités. De telles immobilisations incorporelles peuvent être acquises ou générées en interne par la réalisation d'un projet (brevets, logiciels, sites internet ...)*

Les entreprises en résidence s'engageront à suivre le programme d'accompagnement proposé par la French Tech Alsace à l'issue d'un rendez-vous diagnostique réalisé en début de résidence.

Le jury de sélection des lauréats se réserve la possibilité de proposer aux entreprises non-lauréates de leur choix un service d'accompagnement adapté à leurs projets.

Dossier de candidature

Les entreprises candidates rempliront le formulaire joint. Elles pourront l'accompagner de documents complémentaires. Elles appuieront leur présentation sur un dossier du type « Pitch Deck ».

Les dossiers de candidature sont à adresser au format électronique à :

La French Tech Alsace

contact@lafrenchtech-alsace.eu

Pour toute question contacter :

Guillaume HERT, Coordinateur, French Tech Alsace

06 84 23 61 00

Calendrier, jury et critères de sélection

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 23 octobre avant minuit.

Une pré-sélection sur dossier aura lieu la semaine suivante.

Les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury consultatif indépendant qui se réunira **le vendredi 3 novembre**.

Les lauréats de l'appel à projets seront annoncés fin novembre après délibération des élus de la Ville et de l'Eurométropole sur la base des recommandations du jury.

Les projets présentés seront évalués selon les critères suivants :

- pertinence de l'équipe et organisation de la structure
- identification du marché et potentiel de développement (chiffre d'affaire, création d'emplois)
- viabilité du projet d'entreprise et clarté du plan de mise en œuvre
- originalité du projet et caractère innovant du projet d'entreprise

L'examen des propositions est mené par un jury dont les membres pressentis sont notamment :

- un représentant de l'Eurométropole de Strasbourg
- un représentant de la French Tech Alsace
- un représentant du Shadok
- un représentant d'Alsace Digitale
- un représentant d'ACCRO
- un représentant de la CCI Alsace Eurométropole
- un représentant d'Orange

Tout membre du jury ayant un lien juridique ou un conflit d'intérêt avec un candidat devra s'abstenir de participer à la délibération concernant le projet. Les membres du jury et toutes les personnes ayant accès aux dossiers déposés dans le cadre du présent concours s'engagent à garder confidentielle toute information relative aux projets.

Communication

Les entreprises résidentes seront indiquées dans la communication de la French Tech Alsace et celles de ses partenaires (Eurométropole de Strasbourg, Alsace Digitale, ACCRO, la CCI Alsace Eurométropole, Orange, le Shadok).

Elles devront signifier le soutien du Kit Emergence French Tech Alsace en intégrant dans toute communication le logo du Kit Emergence French Tech Alsace ainsi que la mention :« avec le soutien du Kit Emergence French Tech Alsace »

Suivi et évaluation de la résidence - livrable

L'entreprise élaborera, au début de sa résidence, une liste d'objectifs à atteindre et d'indicateurs de suivi, avec le soutien de la French Tech Alsace et ses partenaires. A cette occasion, un parcours d'accompagnement sur les six mois de résidence sera mis en place par la French Tech Alsace comprenant des rendez-vous réguliers avec les partenaires, auquel l'entreprise devra se conformer.

L'entreprise remettra en fin de résidence une évaluation de son parcours basée sur ces indicateurs (à titre indicatif : positionnement de l'entreprise sur le marché ; stratégie de promotion et de commercialisation ; gestion et organisation de l'entreprise ; étendue des partenariats ; allocation de l'enveloppe financière) ainsi qu'un budget détaillé réalisé sur la période de résidence.

Il est également souhaité que l'entreprise produise un ou plusieurs articles présentant son projet dans le cadre de la résidence au Shadok qui pourront être publiés sur le site de la French Tech Alsace et sur les sites des partenaires.

Un appel à projets



En partenariat avec



ACTIVATEUR DE TALENTS
CREACCRO.EU

